

Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation: Étalon d'azote, 1000 ppm

Numéro de Produit: 5459

Autre Identification des Numéros de Produit: 5459-16, 5459-32, 5459-4

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie: Ricca Chemical Company

Adresse: 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone: 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)

800-424-9300

CHEMTREC (International)

1+ 703-527-3887

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions de Danger:	Conseils de Prudence:
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2	H361	P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes



Fiche de Données de Sécurité

Mot de Signal: **Attention**

Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	lasse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
eau	H ₂ O	18.01 g/mol	7732-18-5	99.00
Nitrate de potassium	KNO ₃	101.10 g/mol	7757-79-1	0.72
Chloroforme	CHCl ₃	119.37 g/mol	67-66-3	0.28

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: Peut provoquer une légère irritation.

Inhalation: On ne s'attend pas à ce qu'il ait besoin des premiers soins. Si nécessaire, retirer à l'air frais.

Contact avec la Peut provoquer une légère irritation.

Peau:

Ingestion: Diluer avec de l'eau ou du lait. Appelez un médecin si nécessaire.



Fiche de Données de Sécurité

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut causer une irritation de la peau et des yeux. Laver les zones de contact avec de l'eau et du savon. Peut contenir une petite quantité de chloroforme comme agent de conservation. CONTACT AVEC LES YEUX : Peut causer une légère irritation. CONTACT AVEC LA PEAU : Peut causer une légère irritation. EFFETS CHRONIQUES / CARCINOGENICITÉ : Une exposition prolongée à de petites quantités peut produire de l'anémie, de la méthémoglobinémie, de la néphrite.

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirer à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Rincez abondamment avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Diluer avec de l'eau ou du lait. Appelez un médecin si nécessaire.

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

Utiliser tous les moyens appropriés pour éteindre les feux Approximativementnants.

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Ne présente aucun risque d'incendie ou d'explosion.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Utiliser une tenue de protection et un appareil respiratoire appropriés pour lutter contre les incendies Approximativementnants.

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Absorber à l'aide d'un produit approprié et éliminer conformément à la réglementation locale.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Chloroforme (67-66-3)	PEL-Ceiling	USA	50 ppm Ceiling; 240 mg/m ³ Ceiling	U.S. - OSHA - Final PELs - Ceiling Limits
Chloroforme (67-66-3)	TLV-TWA	USA	10 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Chloroforme (67-66-3)	TWA	USA	"0.5 mg/m ³ TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Chloroforme (67-66-3)	TLV-TWA	USA	"0.5 mg/m ³ TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)

8.2. Controles de Exposición

Contrôles d'Ingénierie: Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.

Protection Respiratoire: La ventilation normale de la pièce est adéquate.

Protection de la Peau: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des Yeux: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. La ventilation normale de la pièce est adéquate. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Apparence: Liquide incolore

État Physique: liquide

Odeur: Données non disponibles

Seuil d'Odeur: Données non disponibles

pH: approximately 7

Point de Fusion / Congélation: 0.0°C

Point d'Ébullition Initial / Plage: 100°C - 100°C

Point de Rupture: Données non disponibles

Taux d'Évaporation: Données non disponibles

Inflammabilité: Données non disponibles

Flammability/Explosive Limits: Données non disponibles

La Pression de Vapeur: Données non disponibles

La Densité de Vapeur: Données non disponibles

Densité Relative: 1.01

Solubilité: miscible

Coefficient de Partage: Données non disponibles

La Température d'Auto-Inflammation: Données non disponibles

Température de Décomposition: Données non disponibles

Viscosité: Données non disponibles

Propriétés Explosives: Données non disponibles

Propriétés Oxydantes: Données non disponibles

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Métaux lourds, phosphites, composés organiques, matières carbonnées, Acides puissants.

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Autres Informations:

DL50, Oral, Rat : 3750 mg/kg (nitrate de potassium), détails sur les effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale.

Corrosion Cutanée et Irritation:

N'est pas applicable.

Domages Oculaires Graves et Irritation:

N'est pas applicable.

Sensibilisation Respiratoire:

N'est pas applicable.

Sensibilisation de la Peau:

N'est pas applicable.

Mutagénicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.

Cancérogénicité:

N'est pas applicable.

Toxicité pour la Reproduction:

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:

N'est pas applicable.

Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée

N'est pas applicable.

Danger par Aspiration:

N'est pas applicable.

Información Toxicológica Adicional:

Données non disponibles



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

N'est pas applicable.

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Non Réglementé Selon les Réglementations DOT.



Fiche de Données de Sécurité

14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Non Réglementé Conformément à la Réglementation de l'IATA sur les Marchandises Dangereuses.

14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Non Réglementé Selon les Réglementations TDG.

SECTION 15: Informations sur la Réglementation

15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Chloroforme (CAS # 67-66-3): EPCRA RQ de 10 lb

Chloroforme (CAS # 67-66-3): 10000 lb TPQ

15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisation de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Chloroforme (CAS # 67-66-3): QR final de 10 lb; 4,54 kg final RQ

Fiche de Données de Sécurité

15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiques

Chloroforme (CAS # 67-66-3): "1.0 % de minimis concentration (includes any unique chemical substance that contains Antimony as part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N010)" As Antimony compounds [RR-00585-6]

Chloroforme (CAS # 67-66-3): 0,1% de concentration de minimis

Nitrate de potassium (CAS # 7757-79-1): "1.0 % de minimis concentration (reportable only when in aqueous solution, listed under Chemical Category N511)" As Nitrate compounds, water dissociable [RR-03804-0]

Nitrate de potassium (CAS # 7757-79-1): 1.0 % de minimis concentration (reportable only when in aqueous solution, listed under Chemical Category N511)

15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Chloroforme (CAS # 67-66-3): Cancérogène Extraordinairement dangereux

Nitrate de potassium (CAS # 7757-79-1): Présent

15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Chloroforme (CAS # 67-66-3): "Environmental hazard" As Antimony compounds [RR-00585-6]

Chloroforme (CAS # 67-66-3): "Environmental hazard" As Halomethanes [RR-00327-0]

Chloroforme (CAS # 67-66-3): "Present" As Antimony compounds [RR-00585-6]

Chloroforme (CAS # 67-66-3): "Present" As Halomethanes [RR-00327-0]

Chloroforme (CAS # 67-66-3): Danger environnemental

Chloroforme (CAS # 67-66-3): Danger environnemental; Substance dangereuse spéciale

Chloroforme (CAS # 67-66-3): Présent

eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Ethyl alcohol and water [RR-00802-6]

eau (CAS # 7732-18-5): Présent

Nitrate de potassium (CAS # 7757-79-1): Présent

15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Chloroforme (CAS # 67-66-3): "SN 2223 500 lb TPQ (Category Code N010. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)" As Antimony compounds [RR-00585-6]

Chloroforme (CAS # 67-66-3): "sn 2223" As Antimony compounds [RR-00585-6]

Chloroforme (CAS # 67-66-3): cancérigène

Chloroforme (CAS # 67-66-3): sn 0388

Chloroforme (CAS # 67-66-3): SN 0388 500 lb TPQ

Nitrate de potassium (CAS # 7757-79-1): "SN 3722 500 lb TPQ (water dissociable, Category Code N511)" As Nitrate compounds [RR-01770-9]

Nitrate de potassium (CAS # 7757-79-1): "sn 3722" As Nitrate compounds [RR-01770-9]

Nitrate de potassium (CAS # 7757-79-1): sn 1574

Nitrate de potassium (CAS # 7757-79-1): sn 3722

Nitrate de potassium (CAS # 7757-79-1): SN 3722 500 lb TPQ (water dissociable, Category Code N511)

15.8. Proposition de la Californie 65

Chloroforme (CAS # 67-66-3): 20 µg/jour NSRL (oral); 40 µg/jour NSRL (inhalation)

Chloroforme (CAS # 67-66-3): cancérigène, 10/1/1987

Chloroforme (CAS # 67-66-3): toxicité pour le développement, 8/7/2009



Fiche de Données de Sécurité

15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Chloroforme (CAS # 67-66-3): Présent (LIS)

eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)

Nitrate de potassium (CAS # 7757-79-1): Présent (LIS)

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Chloroforme (CAS # 67-66-3): Present (ACTIVE)

eau (CAS # 7732-18-5): Present (ACTIVE)

Nitrate de potassium (CAS # 7757-79-1): Present (ACTIVE)

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Chloroforme (CAS # 67-66-3): 200-663-8

eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2

Nitrate de potassium (CAS # 7757-79-1): 231-818-8

SECTION 16: Autres Informations

16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

16.2. Classes de Danger Diverses

Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada: N'est pas applicable.

Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC): N'est pas applicable.

Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC): N'est pas applicable.

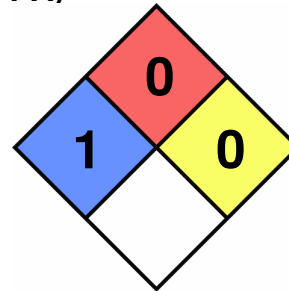
Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques: N'est pas applicable.



Fiche de Données de Sécurité

16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 1
Inflammabilité: 0
Réactivité: 0
Danger Spécial:



16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2023-09-11

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.